

# penser avec Françoise Collin

le féminisme et l'exercice de la liberté

*CARMEN BOUSTANI  
ROSI BRAIDOTTI  
GENEVIÈVE FRAISSE  
DIANE LAMDOUREUX  
MARTINE LEIBOVICI  
MARA MONTANARO  
FLORENCE ROCHEFORT  
MARTHA ROSENBERG  
MONIQUE SCHNEIDER  
MARIE-BLANCHE TAHON  
MICHELLE ZANCARINI-FOURNEL*

direction d'ouvrage  
Dominique Fougeryollas-Schwebel  
et Florence Rochefort

racine de iXe



# penser avec Françoise Collin

le féminisme et l'exercice de la liberté

Les Éditions iXe invitent leurs autrices et leurs auteurs à appliquer la règle dite de proximité, de voisinage ou de contiguïté, qui accorde en genre, et en nombre, l'adjectif, le participe passé et le verbe avec le nom qui les précède ou les suit immédiatement. Couramment appliquée jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, attaquée au début du xvii<sup>e</sup> par Malherbe et dans une moindre mesure par Vaugelas, en raison de la plus grande « noblesse » reconnue au genre masculin, elle fut réitérée un siècle plus tard par Beauzée avec cet argument explicite : « Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle. »

Au lieu d'ancrer ainsi la domination dans la langue, la règle de proximité amène à écrire : « Les hommes et les femmes sont belles », « Toutes sortaient les couteaux et les dagues qu'elles avaient affûtées », « Joyeuses, des clameurs et des cris montaient de la foule », ou, comme Racine dans *Iphigénie*, « Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête. »

*Les Éditions iXe remercient chaleureusement  
l'Institut Émilie du Châtelet du soutien apporté à cette publication.*



 îledeFrance

© Éditions iXe 2015 • ISBN 979-10-90062-06-1

28, boulevard du Nord – 77520 Donnemarie-Dontilly

[www.editions-ixe.fr](http://www.editions-ixe.fr)

*penser avec un accent :*

*Françoise Collin, Les Cahiers du Grif et le féminisme français*<sup>1</sup>

Rosi Braidotti

**UNE VIE**

Françoise Collin est née le 8 avril 1928 à Braine-le-Comte, en Belgique, et elle est décédée le 1er septembre 2012 à Saint-Sauveur, en Belgique également. Après avoir été pensionnaire dans plusieurs établissements catholiques, elle s'inscrit en philosophie à l'université. Pendant deux ans, elle suit, à Paris, les cours de Maurice Merleau-Ponty et de Jean Hippolyte, et, en 1950, obtient sa licence à l'Université catholique de Louvain, où elle a pour condisciples Luce Irigaray et Jacques Taminiaux, qu'elle épousera l'année suivante. Le couple aura deux enfants : Laurence, en 1955, et Pierre, en 1958.

Son diplôme en poche, Collin devient maîtresse de conférences en philosophie aux facultés universitaires Saint-Louis, à Bruxelles, dont elle est congédiée sans cérémonie au motif qu'elle « parle trop<sup>2</sup> ». Après ce renvoi brutal dont elle ne s'est jamais vraiment remise, elle trouve un poste dans un lycée professionnel avant de partir pour Paris. Là, elle peut à nouveau enseigner la philosophie au centre Reid-Hall,

1. Ce texte a été établi à partir d'un article intitulé « Thinking with an accent. Françoise Collin, *Les Cahiers du Grif*, and French Feminism », publié initialement, sous une forme plus développée, dans la revue *Signs* (vol. 39, n° 3, p. 597-626). Il est ici traduit par Oristelle Bonis.

2. Je remercie Nadine Plateau pour cette information.

antenne de l'université américaine Columbia, ainsi qu'au Collège international de philosophie<sup>1</sup>. Elle prononce des conférences dans toutes les institutions importantes pour la vie intellectuelle et culturelle, dont le Centre Pompidou. En 1986 et en 1988, le Centre interuniversitaire de Dubrovnik (ex-Yougoslavie) l'invite à donner des cours auxquels assistent de jeunes féministes, notamment la philosophe Rada Iveković. De 2002 à 2011, chaque année elle intervient à l'université d'été de Lecce, dirigée par Marisa Fortina, qui publie ses communications sur l'espace public et le monde commun. Professeure invitée à l'Université libre de Bruxelles en 1995, elle l'est également en 2005 à l'université de Liège. En juin 2010, lors d'une de nos rencontres à Paris, elle m'a confié qu'elle avait été proposée pour la Légion d'honneur, mais elle n'a jamais accepté cette décoration, la plus haute décernée par le gouvernement français.

De son propre aveu (Plateau, 2011), ses origines belges, provinciales et sans histoires ne l'avaient pas préparée à ce qu'elle allait vivre : une enfance bouleversée par la Seconde Guerre mondiale, une jeunesse bercée par le rêve communiste d'une société sans classes, une carrière universitaire brisée par les pratiques sexistes des départements de philosophie, et la rencontre du mouvement des femmes – si intense qu'elle tient de la conversion soudaine. Autant d'événements que sa passion jamais démentie pour l'écriture met en relief. Françoise Collin a très jeune pris conscience des pouvoirs du langage, et la magie des mots la fascinait. Elle parlait avec enthousiasme (*ibid.*) de la bibliothèque municipale où, enfant, elle empruntait des livres qu'elle dévorait. C'est à l'école primaire qu'elle a composé son tout premier journal

1. Cadeau de François Mitterrand aux intellectuels parisiens, le Collège international de philosophie a été fondé conjointement par Jacques Derrida, François Châtelet, Jean-Pierre Faye et Dominique Lecourt. Il se donnait pour mission de repenser l'enseignement de la philosophie en France en le libérant des autorités de tutelle institutionnelles. Ses séminaires, comme ceux du Collège de France, sont gratuits et ouverts à tous.

pour protester contre le cours de couture obligatoire qu'elle dédaignait ouvertement. Cet acte qui n'est bien sûr pas resté impuni a scellé la résistance qu'elle opposait aux autorités éducatives.

Les deux plus grandes catastrophes du xx<sup>e</sup> siècle – la Seconde Guerre mondiale et l'Holocauste, les horreurs du communisme – l'ont marquée à jamais. Elles l'ont rendue particulièrement réceptive à l'œuvre des penseurs qui ont le plus compté dans sa vie : son ami Emmanuel Levinas sur l'éthique juive ; Maurice Blanchot sur la mort ; Hannah Arendt sur le fascisme et sur les droits humains. Chez cette philosophe douée pour l'écriture, le philosophique et le littéraire sont indissociables. Elle fait ses débuts en littérature en 1958, dans la revue *Écrire*, qui a retenu un ensemble de ses poèmes (Collin, 1958), et, en 1971, elle se signale sur la scène philosophique avec l'édition de sa thèse sur Blanchot, première étude publiée sur ce penseur d'exception.

En 1973, de retour d'un voyage aux États-Unis, elle fonde avec Jacqueline Aubenas la revue *Les Cahiers du Grif* où elle publie les toutes premières traductions françaises de très grandes écrivaines.

Françoise Collin se consacre aussi à l'œuvre de femmes philosophes, d'abord d'expression française (Collin, 1992a), et, sur un plan international ensuite, elle s'attache à retracer la pensée sur les femmes dans le corpus philosophique, en collaboration avec Eleni Varikas et Évelyne Pisier, puis, avec Penelope Deutscher, les théories féministes américaines de la justice<sup>1</sup>. Elle coécrit avec Marisa Forcina une étude sur la différence sexuelle en philosophie, consacre un numéro spécial

1. Le numéro des *Cahiers du Grif* consacré à la philosophie féministe en français (Collin, 1992a) porte sur Éliane Escoubas, Barbara Cassin, Jeanne-Marie Gagnebin, Catherine Chalié, Monique David-Ménard, Monique Schneider, Sarah Kofman, Geneviève Fraisse, Rada Iveković, Myriam Revault d'Allones, Françoise Duroux, Françoise Proust, Élisabeth de Fontenay et Françoise Collin. Le volume sur les théories féministes américaines de la justice (Collin et Deutscher) traite de Susan Moller Okin, Ruth Anna Putnam, Nancy Fraser, Patricia Williams, Annette Baier, Martha Nussbaum, Drucilla Cornell, Catharine MacKinnon et Judith Butler.

des *Cahiers du Grif* à la vie et l'œuvre de la philosophe féministe Sarah Kofman (Collin, 1997), contribue au cinquième volume de *L'histoire des femmes en Occident*, consacré au xx<sup>e</sup> siècle (Collin, 1992b), et en 2010 elle fonde avec d'autres la *Revue des femmes philosophes*, publiée sous l'égide de l'Unesco.

La palette de ses talents et l'amplitude du registre couvert par ses écrits posent vis-à-vis de la réception académique de son œuvre un certain nombre de problèmes d'ordre logistique et méthodologique. Ainsi, une grande partie de ses textes sont dispersés dans des publications de nature très diverse – des bulletins militants aux revues universitaires, des magazines grand public aux entrées d'encyclopédie – et si les maisons d'édition qui les ont publiés, sous son nom ou dans des ouvrages collectifs, se rangent pour certaines parmi les plus prestigieuses, quantité d'autres comptent parmi les moins illustres. Dresser la liste de tous les éditoriaux, entretiens, articles qu'elle a signés dans l'ensemble des numéros des *Cahiers du Grif* relève de la prouesse<sup>1</sup>.

De plus, son exclusion de l'Université l'a plus ou moins exilée des institutions de recherche académiques et privée, de la sorte, d'une ressource intergénérationnelle cruciale : les étudiant-es et les doctorant-es qui auraient pu contribuer à systématiser son travail, à le célébrer, à le soumettre à la critique<sup>2</sup>. L'entreprise procède de l'amour ; elle est aujourd'hui en cours, le premier défi étant d'établir la bibliographie exhaustive des écrits de Françoise Collin<sup>3</sup>.

1. L'intégralité de la collection des *Cahiers du Grif* est désormais accessible en ligne sur le portail de Persée : [www.persee.fr](http://www.persee.fr).

2. Pour des explications éclairantes sur les rapports intergénérationnels, voir VAN DER TUIN (2009a, 2009b) et BRAIDOTTI (2012).

3. Mara Montanaro, de l'université Paris Descartes, s'est chargée de cette tâche.

## GENRES LITTÉRAIRES

S'il est tentant de répartir le corpus de Collin en trois catégories bien distinctes (les ouvrages philosophiques, les textes de la revue créée par elle et les écrits littéraires), je suis d'accord avec Nadine Plateau pour trouver cette distinction insoutenable. Toute l'œuvre de Collin est, en effet, marquée par une profonde unité qui tient à son engagement vis-à-vis de l'acte et du travail d'écriture.

Elle-même admettait d'ailleurs que la cohésion interne très poussée de son œuvre posait problème, tout en soulignant que les trois genres dans lesquels elle a essentiellement produit – philosophique, militant, littéraire – sont tout aussi importants dans leur spécificité respective (Collin, 1999a). Le premier relève d'un mode plus problématisé et argumentatif ; le deuxième, d'une forme d'intervention dans le champ social ; le troisième, celui qui avait sa préférence, est un espace d'expérimentation pure. En outre, comme le souligne très justement Deutscher (2013), la cohérence interne de son œuvre tient pour partie aux associations méthodiques qu'elle effectue entre différents auteurs. Collin lit Blanchot avec Arendt, puis les confronte tous deux à Lyotard et à Stein : elle soulève des concepts clés qu'elle déstabilise sciemment pour créer une synergie nouvelle qui résiste à la synthèse et à la fixité dogmatique. Lectrice combative mais loyale, Collin s'affronte à ses sources dans le seul souci de les compléter et de les enrichir. Chez elle, la confrontation n'est pas volonté de nier ou de rectifier. Elle entend démythifier les vaches sacrées de la philosophie et les allégeances théoriques d'autant plus chères aux intellectuels qu'en système patriarcal elles sont prises dans un réseau de rapports de pouvoir œdipiens. Elle est particulièrement intransigeante envers les idées qu'elle aime le plus : « L'hagiographie était aussi étrangère à son tempérament que l'ironie lui était naturelle » (Deutscher : 20).

Pour ma part, je pense comme Penelope Deutscher que ses textes littéraires sont ceux où elle livre le meilleur de son talent. L'écriture littéraire, orpheline par nature, s'engendre elle-même et c'est ce qui séduit Collin : elle y puise la liberté d'errer à sa guise, d'explorer, d'inventer. D'un talent prodigieux, elle entre dans la brillante constellation des écrivains du *Nouveau roman*\* à l'âge de trente-deux ans. Publié au Seuil, son premier roman, *Le jour fabuleux* (1960), lui vaut l'éloge de la critique. Bel exploit pour une Bruxelloise ! Pour elle, qui est originaire de Belgique, l'ancrage dans la langue française n'a rien de fortuit : elle s'y sentait vraiment chez elle, et, en même temps, elle avait une relation très libre avec le français.

Collin n'a jamais parlé ni l'argot parisien ni cette langue classique empreinte de formalisme avec laquelle les Français expriment le sentiment de leur propre grandeur. Rejetant la force universalisante du surmoi colonial et centralisé de la grande nation, elle s'en remettait à un usage plus humble de la langue. Si elle est chez elle en français, ce chez soi n'a rien d'un lieu familier. C'est un tiers espace, le site de différences multiples. Contrairement à Édouard Glissant, Collin ne pratique pas la créolisation et elle ne la préconise pas : pour elle, chaque langue contient les traces d'autres langues et forme une pluralité. Collin vagabonde en toute liberté au travers des polyvalences, des ambiguïtés, des idiosyncrasies de cette langue qu'elle habite, qui est pour elle un élément essentiel et vital mais qui, presque par définition, lui échappe.

Elle ressemble à cet égard à l'une de ses écrivaines préférées, Gertrud Stein, dont chacun sait qu'elle était venue à Paris pour y vivre en tête-à-tête avec l'anglais. Collin accomplit quelque chose d'analogue : elle quitte sa Belgique natale pour Paris afin de vivre en tête-à-tête avec une langue française qui ne coïncide ni avec la nation du même nom ni avec l'empire qu'elle a annexé. Son français belge est cousin du turc, de

\* En français dans le texte, comme tous les mots et expressions en italiques suivis d'un astérisque (NdT).

l'arabe, du vietnamien, du hindi qu'elle côtoyait dans les quartiers parisiens métissés où elle vécut. La diversité de ce paysage urbain mondialisé et en mutation rapide a largement contribué à situer et à inspirer son écriture (Collin, 2008).

Elle n'a jamais eu sa place dans les courants dominants. À l'inverse de la plupart des féministes parisiennes, elle n'a pas pris parti contre le port du voile islamique. Reconnaisant la valeur polysémique de l'acte qui consiste à mettre le voile, elle s'écarte ainsi de la ligne stricte tracée, entre autres, par Élisabeth Badinter, qui, elle, y voit un symbole intrinsèque de l'oppression des femmes. Collin affirme sa solidarité avec les femmes musulmanes au nom de sa marginalité de ressortissante belge vivant en exil à Paris. Consciente de l'importance de la diversité, elle est profondément opposée au centralisme républicain de la gauche française, qui, selon Joan Scott (2007), éradique toutes les différences. Dans l'espace plus vaste du monde francophone, Collin, qui n'a jamais cessé de penser avec un accent, se range au côté des minorités.

Seule à interpréter sa variation en mineur au sein d'une formation majeure, celle qui se définit volontiers comme une *immigrée blanche*\* (Brodin ; Collin et Kaufer : 90) a tracé son devenir nomade (Braidotti, 2011) à travers la langue française. Elle en souligne les variantes régionales, les fractures internes, les sonorités populaires, elle sait se saisir des qualités phonétiques et acoustiques de chaque mot. Ses textes qui jouent sur les concordances du rythme, les allitérations fortuites, les résonances délirantes ont souvent des accents de poésie slam *avant la lettre*.\*

Ce style affecte également le rapport de Collin à d'autres langues. Sa passion des voyages se double d'un ravissement pour l'altérité radicale des langues étrangères : elle en comprend beaucoup mais n'en parle aucune. C'est exprès qu'elle exclut l'anglais du cercle réservé à l'intimité, à l'allégresse, à la complicité qui la relie de façon quasi viscérale à sa langue maternelle. Elle éprouve pour cette langue une fascination

enfantine. Ainsi, en 1975, dans le livre qu'elle consacre à l'élection présidentielle aux États-Unis, elle recopie en anglais de longues listes de noms propres, de plaques de rue et jusqu'à des recettes de plats ou de cocktails relevées au hasard. En transcrivant une langue qu'elle ne parle pas comme s'il s'agissait d'un code crypté ou du cadeau mystérieux reçu d'une lointaine galaxie, elle salue la beauté formelle de l'objet linguistique mais le laisse au-dehors, dans un monde froid où elle ne saurait vivre : elle a beau l'admirer, au fond elle ne l'aime pas.

Étrange pour une Européenne, ce monolinguisme vient de ce qu'elle parle plusieurs variantes du français et affine constamment sa sensibilité aux nuances de cette langue. Le monolinguisme de Collin est par conséquent un effet de la surabondance, non du manque. Elle interdit à sa langue de céder à la fatigue, de perdre sa tension créative. Semblable en cela à tous les écrivains de génie, réinventant sa langue à chaque nouveau projet d'écriture elle la maintient à jamais « autre ».

#### DIFFÉRENCE, DIFFÉRER, DIFFÉREND

Les principes qui guident sa pratique de l'écriture forgent aussi son féminisme. Sous l'influence de Blanchot, de Levinas et de Lyotard, Françoise Collin construit une théorie féministe tout en nuances conceptuelles, qui, bien qu'elle pose la différence en catégorie fondatrice, insiste en même temps sur sa nature de processus. Échappant au binarisme dialectique mortifère qui lui assigne une place fixe dans la hiérarchie des rapports, la différence est un constant différer propre à tous les sujets, à tous les concepts. Collin est, sur ce point, plus proche de Derrida et de son interprétation de la différence en tant que *différance* – intervalle d'espace-temps perpétuel repéré non seulement entre les entités mais aussi en elles – que de Luce Irigaray, qui croit fermement que les femmes incarnent une différence essentielle (Collin, 1971, 1992b).

La différence est originaire, autrement dit inhérente au soi et à ses relations à l'autre, comme le montrent la nature intransitive du langage et la complexité du lien mère-fille. Ni donnée ontologique ni construction épistémologique, elle est relation éthique à autrui. Ajoutant Arendt à cette équation, Collin (1986a) soutient qu'être quelqu'un c'est être une pluralité dynamique. Sans nier la singularité de l'individu, cette multiplicité constitutive l'institue dans des formes de rapport à l'autre fondamentales. Elle requiert à la fois de la sensibilité vis-à-vis de la complexité de l'expérience vécue et une mise entre parenthèses de la croyance en des vérités définitives. La façon dont Collin envisage le sujet repose en définitive sur la certitude que l'être humain est à jamais inabouti, ce qui implique aussi que les féministes ne sauraient l'être « des pieds à la tête » et que cette complexité intérieure fait leur force. De n'être constitutivement « pas une », la différence donne au sujet la liberté de différer, y compris de soi-même.

Les conséquences politiques sont claires : dès lors que la différence n'est pas un concept mais un verbe, la praxis qu'elle produit permet de moduler les variations singulières dans un monde commun. La pratique politique de Collin lui est dictée par une conscience aiguë de la présence structurelle du désastre au cœur du sujet humain. Sur le plan ontologique, le désastre tient à l'ubiquité de la mort ; sur le plan historique, à des événements tels que l'Holocauste ou le goulag. J'ai indiqué plus haut que, d'un point de vue à la fois générationnel et philosophique, Collin vivait dans la hantise de l'échec et de l'injustice. Dans une lettre qu'elle m'a adressée en 1990<sup>1</sup>, elle écrivait :

—« Je crois que j'ai une vue résolument pessimiste de l'être humain, femmes comprises. J'ai conscience d'une injustice et d'une incompréhension qui, pour être admises et surmontées, exigent un travail de tous les instants.

1. Lettre du 7 décembre 1990. Archives privées (R. Braidotti).

« Certains espaces permettent miraculeusement d'échapper à cette règle générale, mais l'espace féminin n'en fait pas partie. »

Elle endiguait cette disposition pessimiste en cultivant deux qualités positives : un vif sens de l'absurde et une profonde reconnaissance pour les marques de bienveillance.

Le différend, qui n'est pas différence essentialiste mais faille, blessure propre au sujet, est conscience acérée de l'injustice, de la souffrance et de la perte (Lyotard). Ainsi compris, il n'a rien de contingent, il est fondamental et, partant, irréparable. Collin exhorte les activistes politiques à prendre en compte cette dimension et à privilégier une éthique de la transformation au lieu de s'acharner à réclamer des compensations financières et juridiques. Le féminisme répond de manière constructive à ces préjugés dans la mesure où il dénonce une injustice transhistorique et transculturelle fondamentale : « le différend des sexes » (Collin, 1999b).

Cette approche possède une dimension analytique et une dimension normative. Analytiquement, elle fournit une méthode pour évaluer la situation et la position des femmes dans la société comme dans la pratique théorique. Normativement, elle définit les paramètres de la vision du féminisme que défend Françoise Collin : tout à la fois une philosophie éthique de la libération humaine et une pratique politique visant à améliorer la situation sociale des femmes en remédiant à la violence sociale et symbolique du patriarcat. L'injustice faite aux femmes étant incommensurable (il s'agit du féminicide symbolique au cœur du différend des sexes), les deux sexes doivent redoubler d'efforts sur les plans éthique et politique afin de reconstruire leur relation et de transformer la sphère publique en espace commun. Ces deux objectifs (analytique et normatif) convergent dans l'engagement incessant de Collin à penser au contact des femmes et avec elles, selon ce qu'elle

considérerait comme un des axes principaux de la différence, mais certainement pas le seul et pas non plus le plus essentiel.

Soutenir la lutte pour les droits sans perdre de vue que la gravité de la blessure ontologique « est sans commune mesure avec la justice » (Deutscher : 21), tel est le défi que doivent relever les penseuses féministes. L'enjeu du féminisme, c'est la puissance d'agir (*potentia*) plurielle de toutes les femmes, pas leur accession aux mécanismes monologiques du pouvoir. Collin ne veut surtout pas d'un renversement des rapports de pouvoir qui ferait passer les ex-victimes dans les rangs des oppresseurs, tant elle craint qu'il ne se traduise par une perpétuation des formes de violence et d'inhumanité que le féminisme entend combattre. À son sens, les féministes doivent indéfectiblement défendre une forme clémente d'« im-pouvoir » en refusant de rallier « la communauté des vainqueurs » (*ibid.* : 21). Féministe, pour elle, ne qualifie pas un sujet politique attaché à une idéologie, assigné à une mission historique clairement définie, mais un travail en cours, un *work in progress* situé entre deux pôles nécessaires et bien distincts : d'un côté, la quête de justice et, de l'autre, un désir éperdu de liberté. Bien qu'elles puissent être complémentaires ces deux finalités sont aussi potentiellement contradictoires en ce sens que la première exige une conscience de l'oppression et l'envie d'y mettre fin, alors que la seconde est illimitée et, structurellement parlant, indéfinie ou presque. L'œuvre de Collin est une tentative constante pour construire une passerelle de l'une à l'autre, ou à tout le moins pour trouver un juste milieu entre elles deux.

Collin insiste sur le caractère transformatif de la pensée et de la pratique féministes. Cependant, sa foi indéfectible en la nature créatrice de l'éthique féministe et de la production féministe de savoir alimente aussi ses soupçons à l'égard de l'institutionnalisation des programmes d'études féminines, de genre et féministes. Selon elle, les penseuses féministes sont des intellectuelles reconnues en tant que telles, pas



des chercheuses spécialisées dans une discipline universitaire précise. Parce qu'elle voit dans le mouvement des femmes un laboratoire original d'idées, Collin (2011) n'accepte pas la transition qui fait passer de l'insurrection à l'institution : l'université dans son ensemble et les universitaires féministes en particulier ont une dette vis-à-vis des nombreuses militantes qui, sans être forcément des intellectuelles, ont largement contribué à la tâche collective consistant à développer des idées et des méthodologies nouvelles, en même temps que d'autres manières de les transmettre. C'est pour harmoniser les rapports entre militantes et intellectuelles que Collin a entrepris d'instaurer un forum public, *via* l'espace autonome des *Cahiers du Grif*. Cette politique anti-institutionnelle ne les a toutefois pas empêchées, elle et l'équipe des *Cahiers*, d'organiser des séminaires et des ateliers auxquels les étudiantes que nous étions alors participaient avec enthousiasme. Elle a aussi lancé la première étude européenne sur les cours et les activités proposées dans les programmes d'études féminines ou féministes, tant dans le cadre universitaire que par des organisations indépendantes. Cette enquête a donné lieu, en 1989, à la première conférence européenne sur la recherche féministe, organisée à Bruxelles avec le soutien de la Commission européenne<sup>1</sup>.

Pionnière de la philosophie féministe, Collin n'avait pas pour ambition d'établir une tradition immuable ou des règles institutionnalisées. Dans une image empruntée à René Char, elle définissait le féminisme comme « un héritage sans testament » (Collin, 1986b), et à aucun moment son projet intellectuel complexe ne l'a amenée à imiter la position philosophique masculine, qui consiste à privilégier la transcendance et une pratique désincarnée de la philosophie. La prétendue

1. Le projet de banque de données GRACE, coordonné par Véronique Degraef, a également été initié sous l'égide des *Cahiers du Grif*. Il a abouti à la création de Sophia ([www.sophia.be](http://www.sophia.be)), le réseau belge de coordination des études féministes, toujours actif aujourd'hui.

neutralité du sujet sachant trahit, à ses yeux, la forme la plus élevée de l'intérêt pour soi-même et du retour sur soi, autrement dit la pratique masculine séparatiste de la philosophie. Elle exprime la nature homosociale de la pensée philosophique, en lien à la fois avec l'homo-érotisme masculin et avec l'exclusion ancestrale des femmes de la sphère publique, et donc aussi de l'agora philosophique. La philosophie est une sorte d'Église qui n'ordonne pas les femmes (Collin, 1993). Ces rapports de pouvoir asymétriques qui perpétuent le différend sexuel font que la vérité d'une femme est rarement reconnue ou ne peut avoir valeur universelle. Trop peu sûres d'elles-mêmes pour affirmer leurs propres modes de savoir, les femmes intériorisent souvent cette disqualification.

La méfiance de Collin à l'égard de la rationalité s'étend à la science contemporaine et notamment aux technologies de la reproduction : elle y voit une menace potentielle pour la condition humaine et redoute qu'elles s'en prennent aux femmes avec une violence particulière (Collin, 1999c). Le grand apport de son travail en philosophie féministe est par conséquent d'ordre métaméthodologique (Collin, 1992b) : elle s'attache à démontrer que les femmes sont sous-représentées dans les départements de philosophie comme dans le programme de l'histoire de la philosophie<sup>1</sup>. Parallèlement, elle met en avant la contribution des femmes à la discipline et s'intéresse à la façon dont le féminin y est construit, en critiquant l'absence de générosité des hommes philosophes à l'égard de leurs collègues femmes.

L'égalité est pour elle une cause digne d'être défendue, à condition que les féministes n'assimilent pas le modèle masculin de la subjectivité, abstraite et rationnellement détachée (Bordo). Une question la taraude : « Le féminisme est-il le "devenir-homme" des femmes ou le devenir-autre des hommes et des femmes ? » (Collin et Kaufer : 30) Sur

1. Voir BUTLER et BRAIDOTTI, pour une étude plus récente de la question.

ce point, elle est d'accord avec Luce Irigaray, pour qui l'hétérosexualité n'est pas une pratique exercée à égalité dans le monde occidental, où seul un sexe, le masculin, est sujet de fait et construit le monde à son image, avec un système de genre indexé selon ses besoins et ses désirs. Collin reprend cette analyse à son compte, mais l'idée que la subjectivité serait d'une certaine façon un monopole masculin réduisant les femmes à un statut ontologique inférieur la laisse sceptique: elle y répond en affirmant au contraire que l'incomplétude est constitutive de tous les sujets. Au-delà du différend, le féminisme est une praxis génératrice et pragmatique visant à reconstruire un monde commun fondé sur le respect de la pluralité irréductible de chaque individu.

Cette confiance que Collin plaçait dans les pouvoirs générateurs du féminisme allait aussi à l'œuvre des femmes artistes, peintres, plasticiennes ou réalisatrices de cinéma. Plateau rappelle que sa réceptivité à leur égard était égale à celle qu'elle manifestait aux femmes écrivaines et philosophes. Toute œuvre d'art produite par une femme est féministe dans la mesure où elle associe critique et créativité. L'art réclame franchise et prise de risque; il ne tient rien pour acquis, ne repose que sur le processus qui le produit. Transformateur et rebelle, inspiré et contestataire, l'art féministe est une autre forme d'intensité structurée: il soutient le projet de créer de nouveaux commencements, de donner naissance à des mondes possibles.

Collin était une radicale qui préférait les marges. D'une intelligence vive, d'une perspicacité profonde, prompte à bousculer les protocoles et les conventions, elle s'opposait avec fermeté aux idées dans l'air du temps. Fondamentalement rebelle, mais d'une loyauté absolue envers la vie de l'esprit, elle s'est engagée sans faillir à développer une pensée critique. Cette rêveuse invétérée (lors d'une escale à Dubaï, il lui est un jour arrivé de rater un avion à force d'errer sans but dans le monde enchanté des boutiques de l'aéroport), était aussi d'une lucidité parfois cruelle. Tenant infailliblement son rôle de témoin critique

de l'époque, compagne de voyage et de travail résolue à transformer la différence des femmes en force positive pour le monde commun, elle maniait aussi bien l'ironie que l'autodérision et détestait qu'on la traite en ancêtre. C'est peut-être parce qu'elle rejetait les caractéristiques associées à l'esprit maternel que Collin reste une force génératrice pour toutes celles et ceux qui la lisent. Elle demeure à jamais seule et unique en son genre.

---

### Références bibliographiques

#### —TEXTES DE FRANÇOISE COLLIN

- COLLIN Françoise, 1958. « Poèmes ». *Écrire*, n° 6.
- , 1960. *Le jour fabuleux*. Paris, Le Seuil.
- , 1971. *Maurice Blanchot et la question de l'écriture*. Paris, Gallimard.
- , 1975. *331W20. Lection du président*. Bruxelles, Transédition.
- (dir.), 1986a. *Les Cahiers du Grif*, n° 33: Hannah Arendt.
- , 1986b. « Un héritage sans testament ». *Les Cahiers du Grif*, n° 34, p. 81-92.
- , 1992a (dir.). *Les Cahiers du Grif*, n° 46: *Provenance de la pensée. Femmes/philosophie*.
- , 1992b. « Différence et différend: la question des femmes en philosophie », in THÉBAUD Françoise (dir.), *L'histoire des femmes en Occident*, vol. 5: *Le xx<sup>e</sup> siècle*. Paris, Plon, p. 265-266.
- , 1993 [1991]. « Le philosophe travesti ou le féminin sans les femmes », in RIOT-SARCEY Michèle et al., *Féminismes au présent*. Supplément de la revue *Futur antérieur*. Paris, L'Harmattan, p. 205-218. [Article original en ligne sur le site de la revue *Multitudes*, onglet « Auteurs »; dernière consultation: juillet 2015.]
- (dir.), 1997. *Sarah Kofman*. Paris, *Les Cahiers du Grif* et Descartes et Cie.
- , 1999a. *Je partirais d'un mot: le champ symbolique*. Bordeaux, Éditions Fus-Art.
- , 1999b. *Le différend des sexes. De Platon à la parité*. Nantes, Éditions Pleins Feux.

- , 1999c. *L'homme est-il devenu superflu ? Hannah Arendt*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- , 2008. *On dirait une ville. Suivi de Chronique d'un été*. Paris, Des femmes-Antoinette Fouque.
- , 2011. « Penser/agir la différence des sexes. Entre insurrection et institution ». En ligne sur le site du réseau belge Sophia ; dernière consultation : juillet 2015.
- et DEUTSCHER Penelope (dir.), 2005. *Repenser le politique. L'apport du féminisme*. Paris, Éditions Campagne Première.
- et FORCINA Marisa, 1997. *La differenza dei sessi nella filosofia. Nodi teorici e problemi politici*. Lecce, Millella.
- et KAUFER Irène, 2014 [2005]. *Parcours féministe*. Donnemarie, Éditions iXe.
- , PISIER Évelyne et VARIKAS Eleni, 2011. *Les femmes de Platon à Derrida. Anthropologie critique*. Paris, Plon.

#### —AUTRES RÉFÉRENCES

- BORDO Susan, 1986. « The Cartesian masculinization of thought ». *Signs. Journal of women in culture and society*, vol. 11, n° 3, p. 439-456.
- BRAIDOTTI Rosi, 2011 [1994]. *Nomadic Subjects. Embodiment and sexual difference in contemporary feminist theory*. New York, Columbia University Press.
- BRODKIN Karen, 1998. *How Jews became White folks and what that says about race in America*. New Brunswick (New Jersey), Rutgers University Press.
- BUTLER Judith et BRAIDOTTI Rosi, 2010. « Out of bounds. Philosophy in an age of transition », in BRAIDOTTI Rosi (dir.), *The History of continental philosophy, vol. 7: After poststructuralism. Transitions and transformations*. Durham, Acumen, p. 307-335.
- DEUTSCHER Penelope, 2013. « An introduction to Françoise Collin's "Name of the Father" ». *Radical Philosophy*, n° 178, p. 19-21.
- LYOTARD Jean-François, 1983. *Le différend*. Paris, Éditions de Minuit.
- PLATEAU Nadine, 2011. « De la création littéraire, philosophique et féministe : un entretien avec Françoise Collin ». En ligne sur le site du réseau belge Sophia ; dernière consultation : juillet 2015.
- SCOTT Joan Wallach, 2007. *The politics of the veil*. Princeton (New Jersey), Princeton University Press.

- VAN DER TUIN Iris, 2009a. « Jumping generations. On Second- and Third-Wave feminist epistemology ». *Australian Feminist Studies*, vol. 24, n° 59, p. 17-31.
- , 2009b. « On Third-Wave feminism's generational logic and practices of teaching Gender Studies », in GRONOLD Daniela, HIPFL Brigitte et LUND PEDERSEN Linda (dir.), *Teaching with the Third-Wave. New feminists' explorations of teaching and institutional contexts*. Utrecht, Athena3, p. 17-36.